VAL DE BRIEY

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal :

1. Désigne Madame Marie-Paule SIMONNET présidente de séance pour l'examen du CFU de l'année 2025 du budget de la commune de Val de Briey
2. Adopte, à l'unanimité, le compte financier Unique 2025 de la commune de Val de Briey
3. Statue à l'unanimité, l'affectation des résultats de fonctionnement du budget de la commune de Val de Briey de l'exercice 2025 et affecte les résultats du budget au budget primitif de la commune de Val de Briey.
4. Décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes foncières sur le bâti et le non bâti et de la taxe d'habitation.
5. Adopte, à la majorité absolue et trois abstentions (Christine PIERRAT – Lydia MUSATO Jean-Philippe ZSCHIESCHE) le budget primitif de l'exercice 2026.
6. Attribue, à l'unanimité, le reliquat de la subvention de fonctionnement d'un montant de 145 000 euros au CCAS de la commune de Val de Briey.
7. Décide, à l'unanimité, de procéder à un vote public des cinq membres titulaires et 5 membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres.
8. Décide, à l'unanimité, de procéder à un vote public des cinq membres titulaires et 5 membres suppléant à la commission d'ouverture des plis de délégation de service public.
9. Approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des emplois de la ville de Val de Briey.
10. Créée, à l'unanimité, deux postes d'adjoint d'animation et un poste d'adjoint d'animation assurant les fonctions de direction à temps complet pour le pôle jeunesse dans le cadre d'un accueil de loisirs.
11. Décide, à l'unanimité, de maintenir un comité social territorial commun compétent pour les agents de la Commune et du CCAS.
12. Approuve et valide, à l'unanimité, le règlement intérieur de la commande publique et décide que ce règlement s'applique à la commune et au CCAS de Val de Briey.
13. Approuve et décide, à l'unanimité, le règlement intérieur de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public.
14. Approuve, à l'unanimité, la candidature à la commission intercommunale des impôts directs (CIID) de Monsieur Christophe ROOS, titulaire et Madame Marie-Paule SIMONNET, suppléante.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe ROOS